

Compte rendu de la soirée d'information sur le *Marché de solidarité régionale* tenue à l'intention des producteurs de l'Outaouais, le 17 janvier 2008 à Buckingham.

Une participation éloquente :

Pas moins d'une trentaine de producteurs se sont déplacés pour assister à cette soirée d'information. L'intérêt des producteurs pour le projet de Marché de solidarité était palpable tant par la qualité de leur écoute que par leur participation active lors de la période de questions.

Le taux de participation, les multiples commentaires constructifs, ainsi que les nombreux témoignages de solidarité au projet sont très encourageants pour l'avenir du Marché de solidarité.

Déroulement de la soirée :

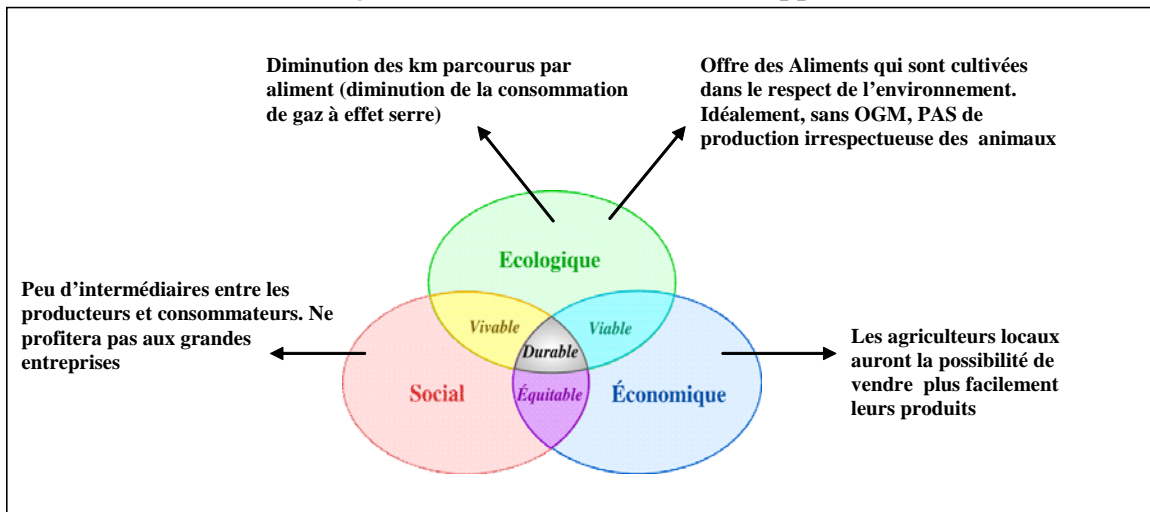
1) Présentation du marché par les citoyens

-Principales caractéristiques du marché de solidarité régionale :

- Approvisionnement en produits locaux.
- Méthode de production respectueuse de l'environnement.
- Relation directe entre consommateurs et producteurs via Internet.

- Les avantages du marché : économiques, environnementaux et sociaux :

Le Marché de Solidarité Régionale en Outaouais et le développement durable

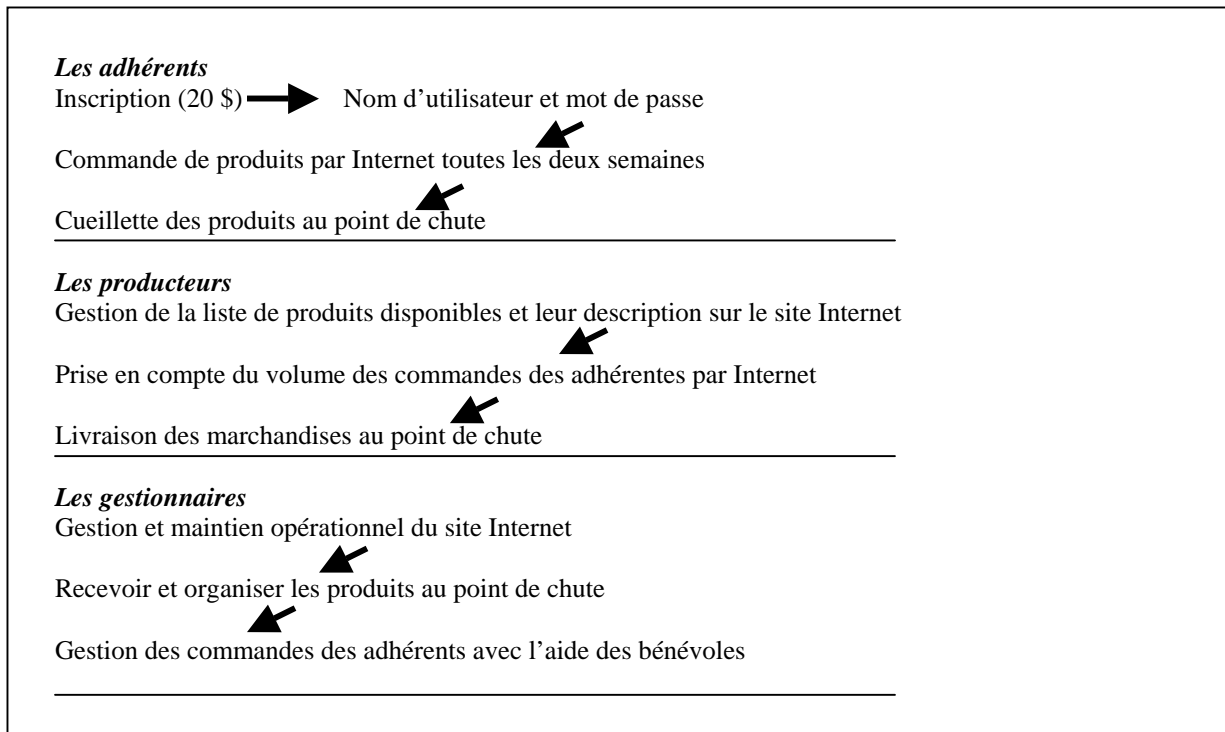


- *Le succès du concept de marché de solidarité régionale au Québec*

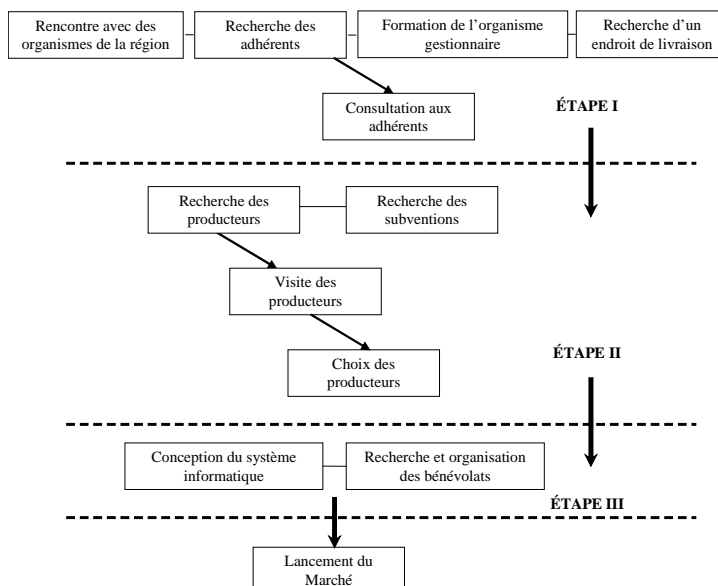
C'est à Sherbrooke, en avril 2006, que « Les AmiEs de la Terre de l'Estrie » inaugurent le premier marché de solidarité régionale. **Cet organisme compte à ce jour plus de mille adhérents et offre plus de 1041 produits rendus disponibles par 23 producteurs actifs.**

Depuis l'an dernier, cinq autres marchés de ce type ont été développés au Québec

- *Fonctionnement d'un marché de solidarité régionale*



- *Les grandes étapes du projet : Marché de solidarité régionale en Outaouais*



Nous en sommes à la deuxième phase du projet et à ce jour ;

- Plus de 200 citoyens ont rempli notre sondage et tous ont montré un intérêt envers la création d'un marché de solidarité en Outaouais.
- Plus de la moitié des répondants à notre sondage ont préféré le secteur de Hull comme premier point de chute. Le Dépanneur Sylvestre est un des sites considérés comme point de chute.
- Notre projet est porté par le regroupement dynamique de 17 citoyens. Le groupe cumule des connaissances professionnelles utiles au lancement du Marché de solidarité, entre autres dans les domaines de la comptabilité, l'administration, les communications et de l'environnement.

2) Présentation du MAPAQ sur les obligations réglementaires que doivent observer les producteurs désirant se joindre au Marché de solidarité régionale

Intervenante; Madame Christine Dion, MAPAQ

La conseillère du MAPAQ Outaouais a expliqué que les permis nécessaires dépendront du type de production et de permis que le producteur possède déjà; alors, il est nécessaire que les producteurs vérifient auprès du **Centre Québécois d'inspection des aliments au numéro 1 800 463 6210**.

Les produits vendus à travers le marché de solidarité ne sont pas soumis à l'étiquetage nutritionnel puisqu'il s'agit de vente directe aux consommateurs.

3) Présentation des critères de sélection et du sondage

- *Les critères sont énoncés comme guide afin d'orienter le travail du comité de sélection dans leur travail de recrutement des producteurs régionaux.*

1. Distance : Il s'agit d'un ordre de grandeur visant à établir un rayon d'action du marché de solidarité qui soit viable, et conséquent avec ses objectifs fondamentaux. Nous avons établi qu'un rayon de 150 km aérien répondait à ces exigences.
2. L'accès à Internet : L'accès à Internet est un critère incontournable tant pour les consommateurs que pour les producteurs qui désirent adhérer au Marché puisque l'internet est l'outil que ceux-ci seront appelés à utiliser pour établir les produits qu'ils désirent échanger.
3. Méthode de production : Bien que la « *certification biologique* » ne représente pas une exigence exclusive pour les produits offerts dans les marchés de solidarité, nous sommes engagés à encourager sans relâche des méthodes de production toujours plus respectueuses de l'environnement.

4. Disponibilité de produits : Ce critère comprend 3 sous-critères soit, la variété, le volume et le temps.
 - Variété ; il s'agit de s'assurer de ne pas sursaturer le marché d'un produit déjà disponible en quantité suffisante. Par exemple, un producteur de betteraves présentant un profil tout à fait équivalent à d'autres producteurs offrant déjà des betteraves sur le marché, serait accueilli favorablement qu'à condition que le marché soit en mesure d'écouler ce nouvel arrivage sans porter atteinte aux orientations de développement convivial du Marché, c'est-à-dire un développement responsable et conscient de la réalité de chacun, producteurs et consommateurs.
 - Volume ; il n'est pas question ici d'encourager la production de masse. Au contraire, nous visons à promouvoir une production régionale (ou locale). Cependant, nous devons assurer les consommateurs d'un approvisionnement minimal, en deçà duquel le Marché ne pourrait pas survivre.
 - Temps ; tout en concevant que le producteur n'est pas « maître » de la nature, nous comptons sur sa qualité d'expert pour évaluer son processus de production et fournir des approximations réalistes de la disponibilité de ses produits.
5. Fiabilité : Le succès du *Marché* ne dépend pas que de la qualité des produits et de la bonne volonté. Il faut aussi que les produits arrivent à destination selon les termes auxquels nous nous serons engagés (date de livraison, quantité déclarée disponible, etc.)
6. Distribution de produits locaux : Le Marché vise à développer de nouveaux débouchés pour les produits locaux. C'est pourquoi en situation de sursaturation d'un produit dans le Marché de solidarité, ce critère servira à orienter les décideurs en faveur d'un producteur n'ayant pas un commerce permanent, ayant pignon sur rue. Ex. Philouze Boulanger Pâtissier, établissement commercial faisant affaire en permanence sur le boul. St-René à Gatineau
7. Implication : Le dernier critère, mais non le moindre. Ce critère vise à prendre en considération l'engagement du producteur dans le fonctionnement du *Marché*. Cet engagement peut se traduire par une participation à des activités du Marché tel que des ateliers de dégustation, corvées ou fêtes annuelles.

- *Un sondage* :

Un sondage a été distribué à l'ensemble des producteurs présents. Les représentants du Marché en ont profité pour en expliquer les grandes lignes. Ce sondage - qui est mis à votre disposition sur le présent site de la TCAO, recoupe les critères ci-dessus énoncés.

La compilation des résultats du sondage nous permettra d'avoir un portrait assez juste de la réalité des producteurs et nous aidera à établir des bases solides de coopération producteurs/consommateurs.

4) Questions et commentaires

Les producteurs présents ont été invités à questionner les représentants du projet à la fin de la présentation. Plusieurs thèmes ont été soulevés, parmi ceux-ci notons :

- Possibilité de déterminer les critères environnementaux à respecter en collaboration avec les producteurs
- Possibilité de manque d'espace au Dépanneur Sylvestre. Y aura-t-il assez d'espace de stationnement dans le quartier du dépanneur Sylvestre 1) pour les camions des producteurs et 2) pour les consommateurs qui viennent récupérer leur commande? Le dépanneur est dans un quartier résidentiel. Ça fait beaucoup d'allées et venues pour les gens qui habitent près. Risqueront-ils des contraventions?
- Possibilité de faire du « covoiturage » entre producteurs pour la livraison de marchandise.
- Possibilité pour les producteurs biologiques, qui vendent de paniers biologiques, de se joindre au Marché pour écouler leur stock? Donc sous forme irrégulière?
- Intérêt à recevoir une journée de formation de la part du Collectif Formation Agricole
- Formation des représentants du marché par l'Agence d'inspection des aliments

Conclusion et remerciements :

Cette rencontre représente d'or et déjà l'un des fers de lance du Marché de solidarité régionale de l'Outaouais. Les représentants du Marché qui étaient présent ont la ferme intention de donner suite au dynamisme manifesté par les producteurs.

À cet effet, nous communiquerons avec les producteurs qui ont signifié leurs désirs de s'impliquer dans l'édification du Marché de solidarité régionale de l'Outaouais.

Nous profitons de l'occasion pour remercier la présence à cette rencontre d'Emmanuelle Znaty de la TCAO, Christine Dion, Maryse Harnois et Vincent McConnell du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ Outaouais), Valérie Lachance et Vincent Philibert de la SADC de Papineau et Nicole Godin du CLD de Papineau; qui ont rendu possible l'organisation de cette importante soirée d'information.

Au plaisir de se revoir,

« Parce que c'é bon ! »

Citoyens, membres du Marché de solidarité régionale de l'Outaouais